

Séance n°2

CAP sur le projet

COMPÉTENCES EDD

- **Compétence n°2** : Adopter un comportement éthique et responsable vis-à-vis de l'environnement et des sociétés humaines

OBJECTIFS DE LA SÉANCE

Définir collectivement les objectifs et lignes directrices du projet
Travailler en groupe
Se familiariser aux outils de la méthode de gestion de projet
Compléter les questions à se poser

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Matériel en classe

Tables à disposer en îlots
Tableau

Ressources de la mallette

La Fiche de présentation "Organiser les 24h de l'anti-gaspi"
La To Do
Les **questions à se poser** (1 exemplaire/groupe)
La **page n°2 du carnet de bord**

DÉROULÉ BREF

Présentation de
l'ordre du jour
de la séance

Complétion des **questions à se poser** :

- Complétion en petits groupes
- Restitution question par question de chaque groupe

Complétion de
la **To Do** et de la
**Page n°2 du
carnet de bord**

Intro

5 min

Le cœur de séance

40 min

Conclusion

10 min

DÉROULÉ

L'introduction 5 min

Présentation du déroulé de la séance :  "Aujourd'hui, nous allons en petits groupes répondre à des questions qui vont nous aider à organiser le projet choisi de cette année : organiser les 24h de l'anti-gaspi" Pour cela, munissez-vous des "**questions à se poser**" et répartissez les élèves en petits groupes. Rappeler également le cadre des séances des éco-délégués vu lors de la séance introductive.

Le cœur de séance 40 min

- ➔ 20 min - Dans un premier temps, distribuez les **questions à se poser** aux différents groupes composés. Ils ont 20 minutes pour répondre aux questions et se concerter entre eux. Vous pouvez passer entre les groupes pour répondre à leurs questions.
- ➔ 20 min - Une fois qu'ils ont répondu aux questions, faites une restitution générale. L'objectif de cette restitution est avant tout de trouver un point d'entente sur la définition du cadre des 24h de l'anti-gaspi. Des compromis vont devoir être faits, à partir du temps imparti. Une fois que les modalités du projet sont définies, vous pouvez passer à la conclusion.

La conclusion 10 min

Une fois l'atelier achevé, place à la conclusion en cochant les cases complétées de la **To Do** et en complétant la **page n°2 du carnet de bord**. Vous pouvez mettre un terme à cette 1ère séance en annonçant que lors de la prochaine séance chaque groupe se verra attribué son **Dossier de mission** pour mener à bien le projet !

POUR ALLER PLUS LOIN ...

S'il vous reste du temps, nous vous conseillons de répartir dès à présent les éco-délégués en groupes de travail. Lors de la prochaine séance, ils pourront directement s'atteler à la tâche à l'aide de leur **dossier mission** et de leurs **fiches pratiques**.

Voici une liste des groupes que nous avons identifié pour l'organisation du projet :

- **Le groupe diagnostic et communication** : ce groupe s'occupe de communiquer sur les actions menées par les éco-délégués et organise des pesées pour effectuer un diagnostic du gaspillage alimentaire.
- **Le groupe mise en place d'un dispositif anti-gaspi** : ce groupe est chargé de choisir et de mettre en place un dispositif anti-gaspi au sein de l'établissement : table du troc, animation d'un atelier de création de beewraps, gachi'pain... Puis ils créeront une affiche pour sensibiliser les autres élèves et expliquer leur dispositif.
- **Le groupe logistique de l'évènement "Les 24h de l'anti-gaspi"** : ce groupe sera en charge de l'organisation de l'évènement : planning, activités, matériel, lieu et date... ce sont les chefs d'orchestre de l'évènement.

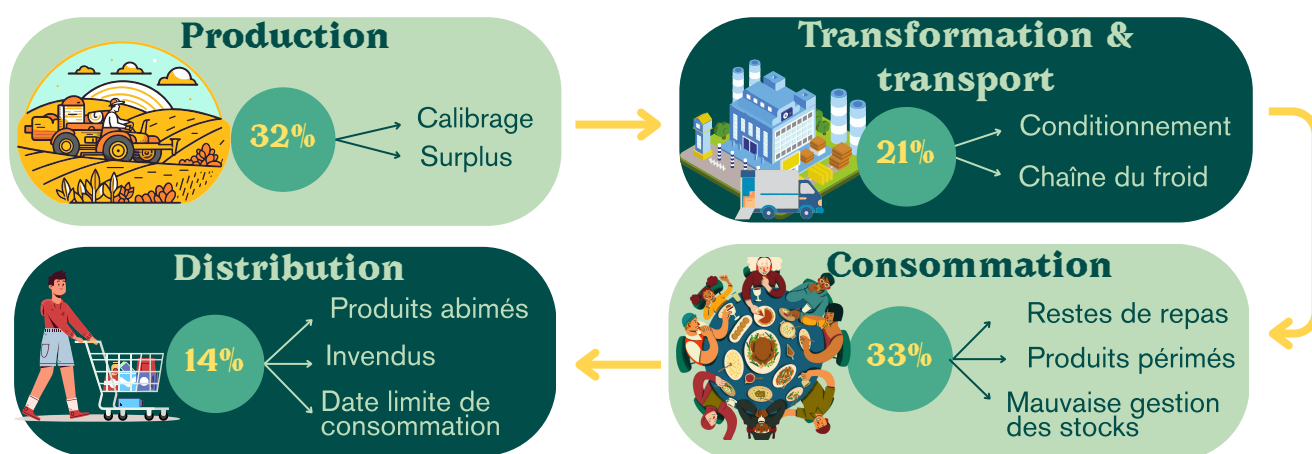
Organiser les 24h de l'anti-gaspi

En France, on estime que le poids annuel du gaspillage alimentaire s'élève à **10 millions de tonnes par an...** À la suite de ce constat déconcertant, vous décidez de mettre en place des actions concrètes et d'organiser une **journée de sensibilisation** dédiée au **gaspillage alimentaire** dans votre établissement.

Qu'est-ce que l'anti-gaspi ?

Le gaspillage alimentaire se définit comme "toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire est perdue, jetée, dégradée" ou l'action de jeter à la poubelle un aliment destiné à la consommation humaine.

Où a lieu le gaspillage alimentaire ?



Quelles sont les conséquences environnementales et sociales ?

Le gaspillage alimentaire a de **lourdes conséquences environnementales et sociales**. Produire, transformer, emballer et transporter des aliments **consomme beaucoup d'énergie**. Or, lorsqu'ils sont jetés, cela génère des **émissions de gaz à effet de serre** : si le gaspillage alimentaire était un pays, il serait le 3^e plus gros pollueur mondial, après la Chine et les États-Unis.

C'est aussi un vrai **gaspillage économique** : en France, cela représente 12 à 20 milliards d'euros par an, soit environ 159 € par personne. Un paradoxe, quand on sait qu'en 2022, 1 Français sur 6 était en situation de précarité alimentaire (CREDOC).

Les 24h de l'anti-gaspi, qu'est-ce que c'est ?

Le projet des 24h de l'anti-gaspi invite les éco-délégués à mener un **diagnostic** du gaspillage alimentaire à travers des **pesées régulières**, puis à concevoir et mettre en place un **dispositif de réduction du gaspillage** dans l'établissement. Ce travail aboutit à une **journée de sensibilisation** avec des stands, des jeux et des ateliers pour valoriser les actions et **sensibiliser** le reste de l'établissement !

**Les cases à cocher
avant de se lancer pour :**

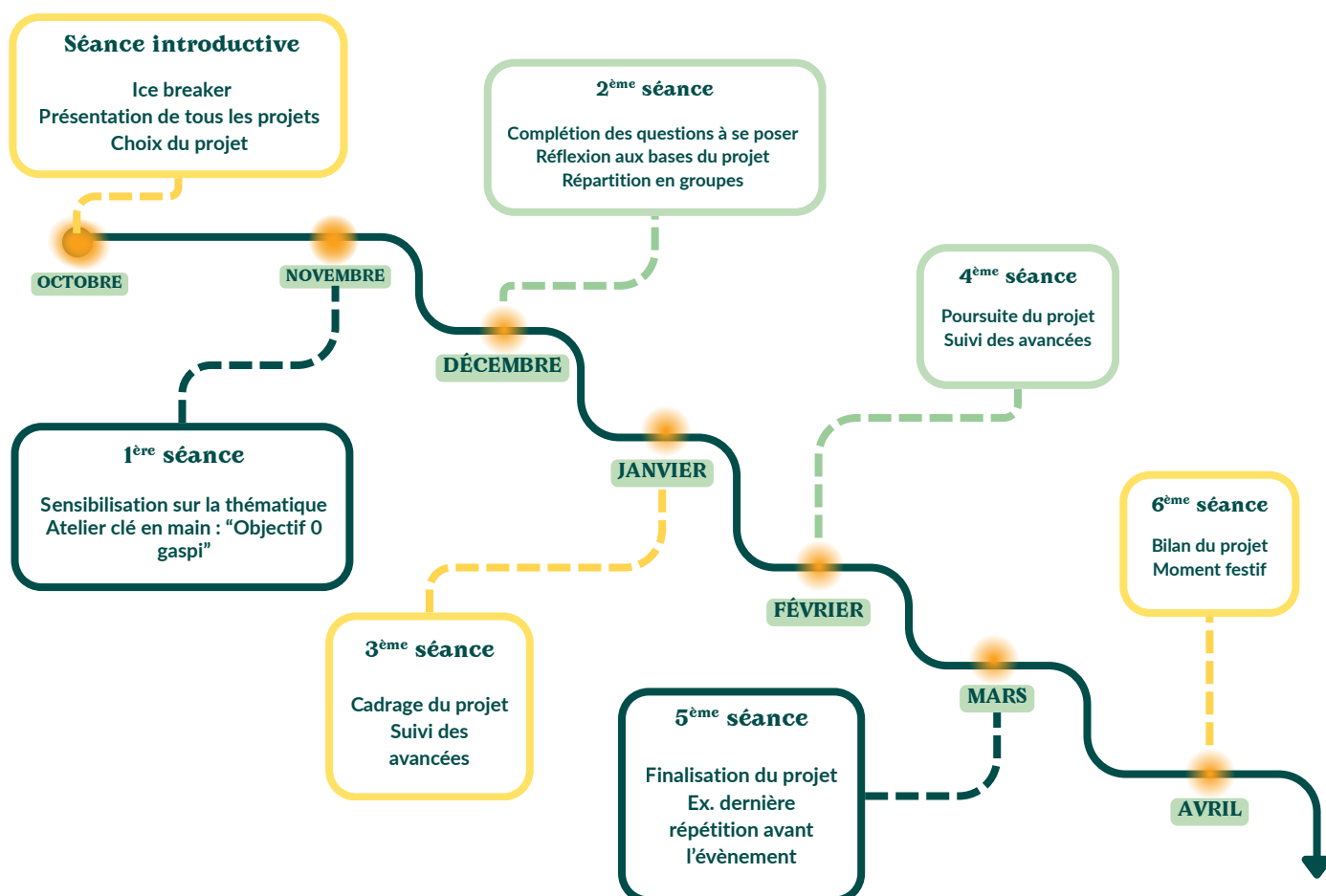
Le 24h de l'anti-gaspi

Afin d'assurer la concrétisation de ce projet, l'établissement participant doit être en mesure de :

- ☐ Organiser des temps de travail réguliers sur la conduite du projet (6 séances ou + sur l'année)
- ☐ Aider les éco-délégués à la diffusion des informations relatives à l'organisation des 24h de l'anti-gaspi
- ☐ Banaliser un temps dans l'ensemble de l'établissement afin qu'il soit dédié à la tenue de l'événement
- ☐ Pouvoir s'engager à réaliser des pesées à la demi-pension de manière



Calendrier indicatif



? Les questions à se
poser pour :

Organiser les 24h de l'anti-gaspi

Il n'y a plus aucun débat ; vous avez choisi le projet que vous souhaitiez mener ! Place maintenant à la première étape pour le mettre en place : se poser les bonnes questions... et y répondre !

1. Quelles sont les motivations qui vous poussent à réduire le gaspillage alimentaire dans l'établissement ? Quelles sont les problématiques que vous avez pu identifier ?

2. Y a-t-il des actions déjà mises en place dans votre établissement ? Si oui, lesquelles ?

3. Quels seraient des objectifs (réalistes) que vous pourriez vous fixer afin de contribuer à la résolution des problématiques identifiées ?

4. Quelles actions / types de projets pourriez vous mettre en place pour répondre à vos objectifs ?

5. Souhaitez-vous sensibiliser les élèves de votre établissement ? Si oui, sous quelle forme ?

6. Souhaitez-vous mettre en place des dispositifs de réduction du gaspillage alimentaire ?
Si oui, sous quelle forme ?

7. Dans le cadre de l'évènement des 24h de l'anti-gaspi : quelles grandes activités/stands comptez-vous proposer lors de cet événement ? (*ateliers de création, interventions extérieures, participation du public, challenge,...*)

8. Quelles personnes souhaitez-vous inclure dans l'organisation de l'évènement ? (*des professeurs spécifiques, le personnel de l'établissement, les élèves du collège/lycée d'à côté, une association locale ?*)

Séance n°2

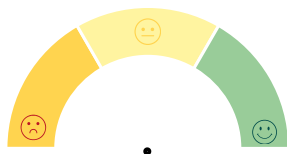
CAP sur le projet



LES ÉTAPES ACCOMPLIES LORS DE LA SÉANCE 2

Large empty box for notes related to the steps completed during Session 2.

Comment s'est passée la
séance ?



💡 Placez l'aiguille au niveau de la
jauge !

Quelle est la pépite de
la séance ?

Four horizontal dashed lines for writing the highlight of the session.

LES ÉTAPES AVANT LA SÉANCE 3

Large empty box for notes related to the steps before Session 3.

LES ÉTAPES LORS DE LA SÉANCE 3

Large empty box for notes related to the steps during Session 3.